

Cet état de choses est imputable au fait que les gens pauvres qui habitent au cœur de Vancouver, de Toronto ou de Montréal n'ont pas d'automobiles, ou du moins beaucoup n'en ont pas, ce qui les empêche de comparer les prix des différents magasins. En conséquence, le magasin du bas de la ville vend aussi cher que possible et très souvent ses prix sont plus élevés que ceux de ses concurrents. C'est le point sur lequel la motion nous demande de faire porter notre enquête, en mettant en place un comité spécial.

J'emploie ces dernières minutes à faire remarquer que l'une des raisons qui explique la position actuelle de magasins comme Weston, Loblaws, Dominion, Safeway et Steinberg, c'est qu'ils sont engagés dans tous les secteurs de l'industrie de transformation des aliments. Ces magasins surveillent les opérations à partir du moment des semailles jusqu'à la vente des produits. Ils n'ont donc à livrer aucune concurrence, mais sont plutôt en mesure d'imposer leurs prix au consommateur canadien.

Puis-je de nouveau reporter les députés au document intitulé «The Grocery Store Storybook» qu'a publié le professeur G. B. Rush en 1972 et que je serai très heureux de remettre aux députés qui voudraient l'examiner. Le professeur Rush, avec pièces à l'appui, analyse avec beaucoup de soin la puissance agglomérée de ces entreprises. Au cours des minutes qui me restent, puis-je parler de l'une d'elles, la compagnie Weston. Je vois que vous allez vous lever, monsieur l'Orateur, mais puis-je prendre encore 30 secondes?

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre, je vous prie. Comme il est 9 h 45 du soir, il est de mon devoir, en conformité de l'article 58(9) du Règlement, de suspendre les délibérations et de mettre immédiatement aux voix toute question nécessaire à l'expédition de la motion actuellement à l'étude. Le vote porte sur l'amendement du député de Calgary-Nord (M. Woolliams). Que tous ceux qui sont en faveur de l'amendement veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): Faites venir les députés.

(L'amendement de M. Woolliams, mis aux voix, est rejeté par 97 voix contre 56.)

• (2150)

(Vote n° 22)

ONT VOTÉ POUR:

MM.	MM.
Alkenbrack	Broadbent
Barnett	Burton
Beaudoin	Cadieu
Bell	Caouette
Benjamin	Crouse

[M. Broadbent.]

MM.

Danforth
Dionne
Douglas
Fairweather
Flemming
Forrestall
Gilbert
Gleave
Grills
Harding
Horner
Howard (Skeena)
Knight
Knowles (Winnipeg-Nord-Centre)
Knowles (Norfolk-Haldimand)
Lambert
(Bellechasse)
Lambert
(Edmonton-Ouest)
Lewis
Lundrigan
MacInnis (Cape Breton-East Richmond)
MacInnis (M^{me})

MM.

Badanai
Barrett
Basford
Bécharde
Benson
Blair
Borrie
Boulanger
Breau
Buchanan
Caccia
Cafik
Chappell
Clermont
Cobbe
Comtois
Corbin
Corriveau
Cullen
Cyr
Danson
Davis
Deachman
De Bané
Drury
Dubé
Dupras
Éthier
Forget
Francis
Gendron
Gibson
Gillespie
Goode
Goyer
Gray
Groos
Guay (Saint Boniface)
Guilbault
Haidasz
Hopkins
Howard
(Okanagan Boundary)
Hymmen
Isabelle
Jerome
Kaplan
Lachance
Laing

MM.

MacKay
Macquarrie
McCleave
McCutcheon
McGrath
Marshall
Mather
Matte
Mazankowski
Nystrom
Orlikow
Peddle
Peters
Rodrigue
Rondeau
Rose
Rowland
Ryan
Schumacher
Stanfield
Thomas (Moncton)
Thompson (Red Deer)
Thomson
(Battleford-Kindersley)
Woolliams
Yewchuk—56.

ONT VOTÉ CONTRE:

MM.

(Vancouver-Sud)
Lajoie
Lang (Saskatoon-Humboldt)
Langlois
Laniel
Leblanc (Laurier)
Lefebvre
Legault
Lessard (LaSalle)
L'Heureux
Macdonald (Rosedale)
MacEachen
MacGuigan
Mackasey
McBride
Mahoney
Marceau
Marchand
(Langelier)
Marchand
(Kamloops-Caribou)
Munro
Olson
Otto
Ouellet
Pelletier
Penner
Pepin
Portelance
Pringle
Reid
Richardson
Roberts
Robinson
Rochon
Roy (Laval)
Serré
Smith
(Northumberland-Miramichi)
Smith (Saint-Jean)
Stafford
Stanbury
Stewart
(Okanagan-Kootenay)
Thomas
(Maisonneuve-Rosemont)